



Syndicat National de l'Enseignement Initial Privé  
CGT Enseignement Privé

- Secteur Enseignement Agricole Privé -

agricole@cgt-ep.org

### Conseil de perfectionnement de l'IFEAP

Présent : L.Tetart (directeur IFEAP), Marie Noelle Ricaud (IFEAP), Karine Vincent (IFEAP), Serge Hastoy (CFDT), Paul Duclos (Président CNEAP Bretagne), Thibaut Lebreton (SPELC), Michèle Chapovaloff (CGC), Gery Hubert.

Compte-rendu Barbara Chauveau (CGT)

#### 1. **Approbation du compte rendu du 23 novembre 2021** : Validation

#### 2. **Offre de formation de l'IFEAP 2022-2023** – Marie Noelle Ricaud

3 points essentiels :

- Points d'appuis

Réflexion en équipe avec les formateurs par approche sectorielle par grands domaines (management, vie scolaire, pédagogie générale, développement personnel ...) et métiers. L'objectif est de pouvoir proposer un projet à tous les acteurs des établissements.

Interrogation sur les attentes du public : durée, lieu...

Une réflexion au regard des besoins : évolution du contexte sociétale, des métiers ... Des formations sont constantes et les nouveautés inspirées du terrain et des grandes orientations institutionnelles.

CFDT : *Pourquoi ne pas faire remonter des idées de formations lors du conseil de perfectionnement du mois de novembre.*

L.Tetart : Il souhaite mettre en place des forums pour échanger sur des demandes de formation.

Hybridation des formations.

- L'offre

- o Les constantes : vie scolaire, management, développement personnel, pédagogie générale ...
- o Les nouveautés : entrée par grands domaines. Management : transgenre, promouvoir les bonnes pratiques de travail, concevoir des projets de mobilité hybride, référent numérique – Vie scolaire : accompagner au quotidien des élèves transgenres ... Développement personnel : concilier vie personnelle et professionnelle ...
- o Digitalisation des formations : 8 produits sur 10 ont une part de digitalisation.

- La complémentarité avec les autres offres de perfectionnement

#### 3. **Certification par bloc de compétences : principes, conséquences et enjeux** – Karine Vincent

- Blocs de compétences : loi du 5 mars 2014

- o Certifications : titres pro, diplômes de l'enseignement pro, CQP
- o Dans blocs de compétences plusieurs activités indépendantes. Ils doivent pouvoir être évalué indifféremment.
- o Enjeux : accessibilité progressive à une certification, blocs transposables à plusieurs métiers.

- Conséquences pour les organismes de formation : logique de parcours et promo requestionnée. Réinterroge ingénierie de formation. Unité de sens, c'est le bloc.

**Complicé pour les directeurs de trouver des financements de formation pour les salariés de droit privé.  
Difficultés de réponses d'ACTO.**

Compte personnel de formation, il faut que cette formation soit inscrite au RCNP. Possibilité de mixer les financements. Par contre, on le consomme totalement ou rien.

4. **1<sup>er</sup> bilan pour les CQP EVS et CV**, un an après le changement de référentiel – Elisabeth Pager et Emmanuel Carré
  - Inscription sur une plateforme : Isicertif par chef d'établissement
  - Individualisation du parcours du stagiaire.
  - Davantage de montages financiers à partir du CPF
  - Plusieurs dates d'entrée en formation
  
5. **Projet d'une offre « Référent Numérique »** - Frédéric Argoulon
  - Besoins : enquête CNEAP Bretagne auprès de 7 établissements.
  - Professionnels « pivots » dans la conception et l'animation du projet numérique des Etablissements.
  - Besoins de monter en compétences.
  - Objectif : constituer un collectif et de fédérer
  - Proposition de sessions de formation.
  
6. **Questions diverses**

Inquiétude sur la possibilité de financer des formations s'il n'y a pas de convention collective.